

LE PETIT GÉNULPHIEN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIEN VIVRE ENTRE LOIRE ET CHER

N°73 SEPTEMBRE 2021



EDITO DU MAIRE

Chères génulphiennes, chers génulphiens,



Les rassemblements, les animations, les moments festifs sont encore timides et compliqués par des mesures et un pass sanitaire omniprésents, et pourtant nous les savourons. La vie reprend le dessus, et d'ici quelques temps, avec encore un peu de prudence, de gel hydroalcoolique et de masques, ce virus ne sera plus et nous reprendrons une vie « normale », Certes, nouvelle, car notre société entière aura subi des bouleversements considérables, mais nous pourrons revivre. Toutes ces interactions sociales, qui nous manquent à tous, qui font de notre village un endroit agréable à vivre, reviennent, petit à petit, dans notre quotidien.

C'est presque l'heure du bilan et nous pouvons d'ores et déjà dire que cette pandémie de COVID-19 a eu d'énormes conséquences financières sur cette année également. L'augmentation de nos dépenses de fonctionnement est principalement due aux divers protocoles sanitaires qui se sont succédés, pour le groupe scolaire comme pour le reste des bâtiments communaux. Nous n'avons pas augmenté les taux fiscaux cette année encore, mais, malgré une gestion très stricte, nous ne pourrions décemment pas garder notre budget communal à l'équilibre encore bien longtemps à ce rythme-là.

Pour autant, nous avons bien réduit la voilure mais pas l'allure, car en mettant « la main à la pâte », l'équipe municipale (l'ensemble des conseillers, nos agents et un stagiaire TIG (Travaux d'Intérêt Général) fait avancer les projets. Comme vous l'avez sûrement remarqué, le jardin du souvenir est en pleine réfection et promet déjà d'être un lieu plus chaleureux. Le cimetière a été globalement repensé dans sa partie nouvelle, nettoyé en profondeur dimanche 12 septembre, et sera en cours d'aménagement jusqu'aux plantations d'automne.

Ainsi, les animations reviennent sur le devant de la scène. La Journée de l'Art d'abord, le 10 octobre, vingt cinq artistes ont exposé avec plaisir dans notre église et nos salles communales. Cette journée a suivi le repas des aînés. Le Marché de Noël se déroulera le premier week-end de décembre. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments conviviaux et soutenir les différents acteurs culturels qui ont répondu présents malgré les contraintes sanitaires.

Avant de clore cet édito, je tiens à partager avec vous ma joie d'avoir été élue, le 11 juillet dernier, Vice-Présidente de la Métropole, chargée des Politiques Alimentaires Territoriales. La connaissance sectorielle des thématiques de ma délégation, acquise sur notre territoire, a été déterminante au moment de mon élection. Bien que très prenante, cette nouvelle place au sein de la Métropole aura également des répercussions positives pour notre commune. En effet, l'élargissement du réseau politique et relationnel, la forte visibilité à l'échelle du bassin de vie, et le surcroît d'informations à partager avec nos conseillers municipaux et nos agents communaux sont autant d'atouts pour avancer mieux et plus vite. Conjuguer ces mandats, c'est, pour mon équipe et moi, rendre un meilleur service à l'ensemble des habitants de notre commune.

Nous restons à votre écoute, prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à tous !

Votre Maire,

Patricia SUARD

SOMMAIRE

Page 2 : Edito du maire, sommaire

Page 3 : Travaux

Page 4 et 5 : Ecole

Page 6 et 10 : Actualités

Page 11 : Saint-Genouph en portraits

TRAVAUX



CIMETIÈRE : LE CONSEIL MUNICIPAL EN ACTION

Dimanche 12 septembre, les membres du Conseil Municipal se sont retroussés les manches pour travailler ensemble à la rénovation du cimetière. Nettoyage de bordures, rénovation du Jardin du Souvenir, nettoyage de plates bandes...

L'objectif de ce chantier participatif est d'abord d'avancer le travail des agents municipaux pour lesquels les choses à faire ne manquent pas.

La Mairie remercie notamment monsieur De Boissieu, pour la fourniture de bâches géotextile pour la réfection du Jardin du Souvenir et monsieur Marc Tessier pour son aide et ses conseils.



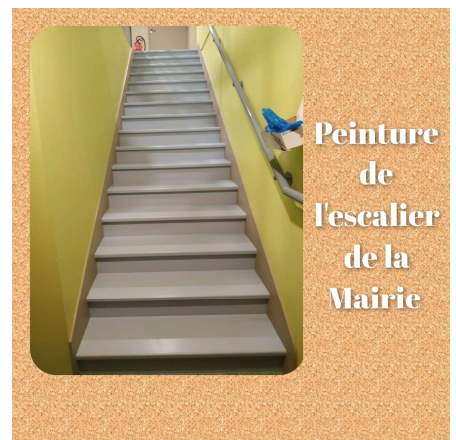
PEINTURE FRAÎCHE!

Plusieurs bâtiments communaux ont bénéficié d'un coup de pinceau bienvenu!

L'escalier d'accès intérieur de la mairie a été repeint par les agents municipaux, un grand merci à eux.

Quant à la porte de l'église et de la bibliothèque et aux rambardes de la salle communale et du conseil, elles ont été repeintes de façon très appliquée par une personne accueillie à la mairie en exécution d'une peine de travaux d'intérêt général (TIG).

La mairie remercie également monsieur Pacquetteau, qui a aidé à la rénovation du bas de la porte de l'église.



Peinture de l'escalier de la Mairie



Peinture des rambardes de l'ancienne mairie ainsi que la descente de la salle communale



Août 2021

ÉCOLE

LE 2 JUILLET, LA FÊTE S'EST INVITÉE À L'ÉCOLE

Elle a commencé par des activités ludiques dans les ateliers jeux proposés et animés par l'Association des Parents d'Elèves de l'école.

La Municipalité a ensuite offert à chacun un goûter avec rafraîchissement.

Enfin chaque classe a présenté son spectacle devant les parents si longtemps privés de manifestations scolaires et ravis de voir évoluer leurs enfants.

Mme Le Maire et ses adjoints ont clôturé la journée par la remise des prix aux CM2.

Chaque futur collégien s'est vu remettre un dictionnaire d'anglais et un dvd.



RENTRÉE 2021

La rentrée s'est très bien déroulée!

Les élèves ont été heureux de retrouver les copains et copines, malgré les restrictions liées au contexte sanitaire.

85 élèves sont inscrits pour la rentrée 2021-2022.

L'école possède 4 classes. La classe de Petite et moyenne section accueille 21 élèves. Les classes de grande section et de CP, ainsi que celle des CE1-CE2 comptent 23 élèves. La classe de CM1-CM2 admet 18 élèves.

DU NEUF À L'ÉCOLE PENDANT LES VACANCES!

Les vacances scolaires ont permis l'installation d'une clôture rigide neuve, pour une plus grande sécurité des enfants dans la cour maternelle.

Les peintures au sol ont été faites dans la cour côté maternelle ainsi que sur le plateau central de jeux collectifs

Un revêtement de sol neuf a été posé dans la classe des élèves de CE1-CE2 en remplacement de celui d'origine.

La classe des élèves de CM1-CM2 bénéficie d'une acoustique de grande qualité grâce à la pose de panneaux spécifiques qui ont fait disparaître les résonances et réverbérations des sons. Tout y est calme et silencieux...

La connexion à la fibre a été réalisée et des téléphones sans fil installés. Enfin, un chauffe-eau a été installé dans le bâtiment de l'école primaire pour faciliter le nettoyage des locaux et un sèche-main électrique va être installé à l'entrée de la cantine.



Lino changé dans la classe de la Directrice



Pose d'un chauffe eau côté primaire pour nettoyage des locaux



Pose de grillage rigide de 1.80m pour la sécurité des enfants



Création d'un mini stade dans la cour d'école



Peinture refaite des jeux côté maternelle



Coût total : 8 106 €

Clôture : 1 800 €

Sèche-main : 601 €

Lino : 3 605 €

Acoustique : 2 100€



Isolation phonique dans la classe de Mr Chenevat



Txai DIB
Mobile 1: 0766774288
Mobile 2: 0783937180
dib.firas@hotmail.fr



TAXI

Firas DIB

Hyundai Driver



ACTUALITÉS

DE BELLES PHOTOS AÉRIENNES

Les deux belles photos aériennes de la page de couverture, et bien d'autres que vous découvrirez au fur et à mesure des éditions, ont été réalisées par monsieur Tanguy Marchand. Merci à lui de nous permettre de les utiliser gracieusement pour le bulletin municipal.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : LES LAURÉATS



Le lundi 28 septembre, les lauréats du prix des maisons fleuries 2021 ont été récompensés en mairie de leur talent et savoir-faire en jardinage et agencement autour de leurs maisons!!

Bravo à eux, ils participent avec brio à l'embellissement de la commune.

Les lauréats :

- 1, M.Mme MALTAS Pascal
- 2, M.Mme RICHARD Alain
- 3, M.Mme GUIBOUT Jean-Michel
- 4, M. CHEVET Joel
- 5, M.ROUVELIN Jean-Daniel
- 6, Mme CARTEAULT Louise.

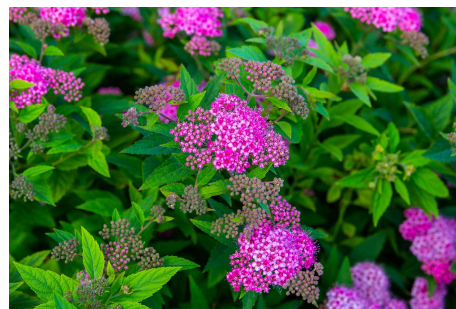


CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS : LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE

La commune a été récompensée pour la qualité de son fleurissement dans le cadre du concours des villages fleuris.

La Société d'horticulture de Touraine, qui promeut le jardinage et le fleurissement a remis en 2020 à la commune son prix : c'est une belle spirée du Japon.

Merci aux agents techniques pour leur travail ainsi récompensé! Il participe à faire de Saint-Genouph un beau petit village accueillant et agréable.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

En 2015, afin de renforcer l'attractivité de la Commune de Saint-Genouph et de participer au développement touristique local, Tours Métropole a créé une aire de stationnement destinée aux camping-cars, située rue de l'Auberdère.

Suite à diverses incivilités d'occupants peu scrupuleux, il est apparu nécessaire d'établir et de mettre en place un règlement intérieur ayant pour objet de préciser les conditions d'utilisation de cette dernière, de prendre toutes les mesures utiles en vue de prévenir les accidents et de sauvegarder le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité.

De ce fait, l'accueil des caravanes, fourgons et autres vans non autonomes sur le plan sanitaire ne peut pas être accepté. Il n'empêche qu'en septembre quelques contrevenants ayant souillé l'aire, ont été la cause de sa fermeture temporaire.

Nous espérons ne pas être contraints à rendre l'aire payante afin de remédier définitivement à ce problème d'insalubrité.

MERCI À L'AROCKAREA POUR SON DON D'UNE STRUCTURE DE JEU

Depuis le 1er septembre, un nouvel établissement a ouvert à côté de l'hypermarché Géant (La Riche Soleil) : l'Arockarea, bar à Tapas & Petiscos.

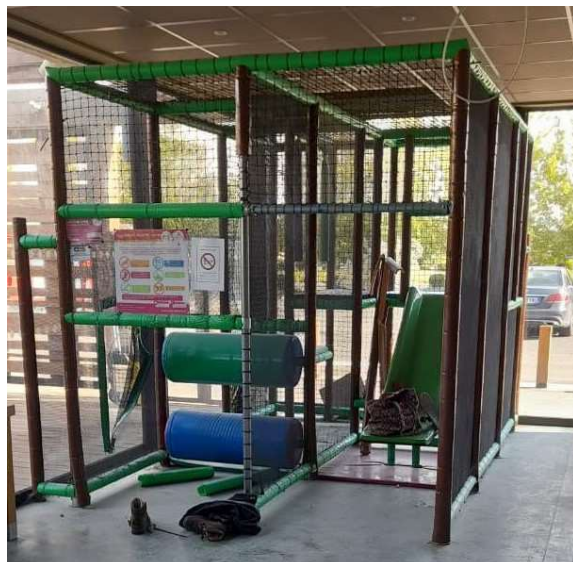
Lors de son installation, Filipe Ferreira-Pousos, qui a quitté le monde de l'industrie pour réaliser son rêve d'ouvrir son établissement, a fait don à notre commune de la structure de jeu qui existait dans l'ancien restaurant. Elle a ainsi été démontée par les agents, deux élus et transportée à Saint-Genouph où elle sera installée dans la future salle polyvalente. Homologuée, elle saura divertir parfaitement les petits genoulpiens !

La municipalité remercie monsieur Ferreira-Pousos pour ce don généreux.

L'Arockarea est un bar-restaurant où vous pouvez profiter d'une ambiance Lounge, de concerts trois jours par semaine et d'une carte où tous les produits frais sont cuisinés maison. Outre les tapas ou le bar à huîtres, vous pourrez même d'ici peu déguster la bière brassée sur place !

Venez profitez des concerts, billards, fléchettes connectées...à cinq minutes de Saint-Genouph

Ouvert du lundi au samedi à partir de 17h (possibilité de privatiser le dimanche)



Centre commercial Géant - Casino Chemin des minimes - 37520 - LA RICHE
TEL 02 47 48 42 48 contact@arockarea.com <https://arockarea.com/>

DÉSOUCHAGE DES BORDS DE LOIRE

L'opération de dessouchage des bords de Loire est à présent terminée, le sol a été ameubli, un canal a été creusé au niveau du Champ de la Foire aux Entrecôtes pour inciter le fleuve à occuper cet espace et à retrouver autant que possible la largeur de son lit.

Il ne reste plus aux promeneurs et aux pêcheurs qu'à observer l'eau de la Loire remonter sur les rives de Saint-Genouph!



RAPPEL : INTERDICTION DE NOURRIR LES CHATS SAUVAGES !



L'enfer est pavé de bonnes intentions. De bonnes âmes nourrissent régulièrement les chats sauvages qui peuvent vadrouiller sur la commune. On comprend facilement la générosité de ces personnes et leur amour des animaux. Or, en faisant cela, ils les habituent à élire domicile dans le bourg, et la mairie, conformément à la loi, doit alors prendre à sa charge leur capture, leur puçage et leur stérilisation.

Cela représente un coût important au vu du nombre d'animaux concernés. De plus, en fonction de l'âge des chats et des places disponibles dans les refuges, certains finissent par être euthanasiés. Ce qui va à l'encontre de l'initiative de départ...

Il est donc rappelé la nécessité de laisser les chats sauvages indépendants. Ils trouveront dans la nature les moyens de leur subsistance.

BEAU SUCCÈS POUR LE VIDE-GRENIER



Dimanche 12 septembre, s'est déroulé un vide-grenier au stade des petits prés, organisé par l'association « les voix génulphiennes ». Le public était au rendez-vous et les exposants nombreux.

Merci à eux et à tous les bénévoles qui ont œuvré à sa bonne organisation, et participé au dynamisme de la commune.

TRAVAUX SUR LA LEVÉE DE LA LOIRE

Depuis le 20 septembre, des travaux de renforcement du réseau de distribution publique d'énergie électrique ont lieu sur la levée de Loire, route de Berthenay et dureront un mois environ.

La circulation est alternée sur les 350 m en question, entre la Rue du Bec de l'Isle et Toucheronde.

TERRE RENDUE À SES PROPRIÉTAIRES



Vous avez pu remarquer en passant dans la rue de la Rabinière, la disparition des deux aires de croisement.

En effet, à la demande des propriétaires, la DDT (Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire) a remis en l'état initial ces deux morceaux de terre.

En 1998, lors des travaux de renforcement de la digue du Cher par la pose de palplanches, deux aires avaient été créées afin que les camions, aux dimensions assez impressionnantes, puissent se croiser lors de leur circulation sur cette voirie assez étroite. Une convention avait été passée par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), la zone était louée et à la fin des travaux la remise en l'état était prévue.

Ce manquement est aujourd'hui réparé, par des travaux de démontage des surlargeurs de chaussées, qui ont eu lieu pendant deux jours les 30 et 31 août derniers.

Le coût a été pris en charge par la DDT.

RODRIGUES Jorge

maçonnerie, ravalement,
rénovation, carrelage

7, rue du bourg
37510 SAINT - GENOUPH

Tél: 02 47 45 59 38

devis gratuit

ent.rodriquesjorge@gmail.com



MARATHON : MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Saint-Genouph a une nouvelle fois été traversé par les valeureux marathoniens.

Le nouveau parcours a fait passer la course sur la digue du Cher où l'on trouvait un stand d'épongeage et un ravitaillement.

La commune a pu compter sur les bénévoles qui ont assuré le bon déroulé de la course.

Un grand merci à eux et à tous ceux qui ont assuré la bonne ambiance ! Ils font le succès de ces manifestations.



RAPPEL : CIVISME EN BORDS DE LOIRE

Petit rappel : même si la grande majorité des promeneurs est vigilante, on déplore que certaines personnes abandonnent leurs déchets dans des zones naturelles. Soyons tous attentifs au respect de ces espaces et à la protection des espèces sauvages!

N'oubliez pas que la déchetterie de La Grange David, à La Riche, est ouverte à tous les habitants de la Métropole; et pour les petits déchets, emballages de goûter, bouteilles vides, etc : remportez-les avec vous! Merci.



RAPPEL : SONDAGE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un sondage à propos de la bibliothèque et de son devenir a été mis en ligne le 1er juillet.

Devant le peu de réponses nous étant parvenues, nous avons décidé de prolonger la période durant laquelle vous pouvez vous exprimer à ce sujet.

Vous pouvez accéder au questionnaire en dématérialisé sur le site internet de la mairie ou sous format papier à la mairie aux heures d'ouverture.

Répondez nombreux!



HELDER BATIMENT TOURAINE

Etanchéité-Bardage



CARVALHO Helder
Gérant

Port. : 0608710267
Fax : 0179733480
carvalho.helder@neuf.fr

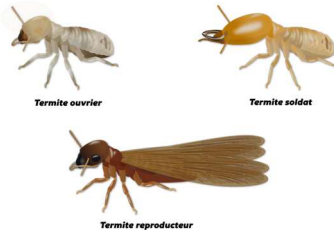
43 rue de la Gare
37510 SAINT GENOUPH

LES TERMITES : BON A SAVOIR

Quelques conseils pour éviter l'installation et la propagation des termites

Il faut d'abord les reconnaître : ce sont des insectes sociaux souterrains qui vivent dans une atmosphère fortement humide, à l'abri de la lumière et se nourrissent de matériaux contenant de la cellulose (papier, carton, tissus, bois, ...).

Pour éviter une dissémination généralisée, l'évacuation de terre ou débris de végétaux « morts » de zones infestées par les termites n'est pas possible. Contrairement aux végétaux fraîchement taillés qui peuvent être, eux, apportés en déchetterie car ils ne présentent pas de danger. Il faut donc évacuer immédiatement les végétaux de coupe. A l'extérieur, comme à l'intérieur de l'habitation, il faut supprimer tous les points d'eau stagnante et ne pas entreposer de contenus cellulosiques



Un propriétaire doit déclarer la présence de termites en Mairie.

La non déclaration expose à une amende de 500€.

Nous ne sommes pas seuls face à ce fléau, une quarantaine de communes sont concernées en Indre et Loire. Si nous traitons et exterminons les termites, les zones peuvent, après un temps de latence, être retirées du zonage des parcelles termitées, et la situation revenir à la normale.

Le 5 octobre dernier, une réunion publique a eu lieu à la salle polyvalente réunissant



différents acteurs tels que la DDT, l'IRBI le FREDON et a permis à tout le monde d'obtenir des réponses autour de cette problématique. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations et/ou un accompagnement.

RAPPEL : TÉLÉPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie (voir dernière de couverture) et pour toutes **urgences uniquement**, vous pouvez joindre la permanence de l'équipe de Direction Municipale au numéro de téléphone suivant :

07.88.43.67.35.

Vous voulez signaler, par exemple, un chien qui divague, un groupe de gens du voyage qui s'installe sur la commune, appelez-nous. Ce numéro ne se substitue pas aux services d'urgences ou de secours (gendarmerie, pompiers, samu,...), ni aux services d'intervention, de dépannage pour l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone, et autres.



APPEL À LA VIGILANCE : RECRUDESCENCE DES VOLS

Trois grilles d'avaloirs ont été dérobées rue de l'Auberdrière entre 12h et 14h le 6 août. Il s'agit de grilles en fonte placées le long de la voie publique et qui ne sont pas scellées. Il n'a donc pas été difficile de les enlever. Le manque de ces plaques a laissé apparaître de gros trous sur les bords de la route. Cependant, aucun accident n'a été porté à notre connaissance. La signalisation était en place à 14h le jour des faits et leur remplacement a coûté quasiment 400 € à la commune.

De plus, un trop grand nombre de vols de ferraille et de cambriolages ont eu lieu cette année. En cas d'absence prolongée, prévenez votre voisinage afin qu'il puisse informer les autorités de tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles. N'hésitez pas à également prévenir la gendarmerie afin que des passages réguliers soient effectués devant votre domicile par les services de sécurité dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Plus d'informations et un formulaire d'inscription sont disponibles sur la page web suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>.



SAINT-GENOUPH EN PORTRAITS

JEAN-PASCAL VALLET, ARTISAN D'ART

Nous continuons notre série de portraits de génulphiens inspirés et inspirants. Nous avons rencontré Jean-Pascal Vallet, céramiste, qui a consacré son temps à sa passion et aux autres.



Pouvez-vous vous présenter ?

Originaire du Sud Touraine, je me suis installé au Grand-Moulin en 1978. J'ai exercé la profession d'artisan céramiste. D'abord à la faïencerie de l'Etoile située dans le bourg. En 1993, j'ai fondé mon propre atelier, j'avais envie d'être plus indépendant. J'ai découvert la céramique lors d'ateliers découverte au collège. Cela m'a tout de suite attiré. J'ai donc passé mon CAP que j'ai obtenu à mes 16 ans.

Que faisiez-vous ?

De tout. De la petite vaisselle à de grands objets, tels des vases. J'ai toujours aimé les arts de la table, les belles présentations de pièces. Je travaillais plusieurs terres (faïence, grès, porcelaine...) que je faisais ensuite cuire dans mes cinq fours. J'aime principalement les pièces du 18^{ème} siècle, dont je m'inspirais pour mes créations.

Faïence, céramique, porcelaine... ? Pouvez-vous nous expliquer la différence ?

La céramique est le terme générique pour parler de la fabrication d'objets en terre cuite. La faïence est à base d'argile cuite au maximum à 1040 degrés. Toujours poreuse dans le temps. Elle a longtemps été appelée la porcelaine du pauvre car moins chère et moins durable. On mangeait dans les services en faïence la semaine et on gardait la porcelaine pour les grandes occasions. La porcelaine est à base de kaolin et vitrifiée à haute température (1280°). Elle est inaltérable dans le temps. Toutes sont fabriquées de la même façon : soit par estampage, pressage ou coulage dans des moules réalisés en plâtre.



Vous êtes aujourd'hui à la retraite ?

Oui. J'ai fermé mon atelier en 2017 mais j'ai une retraite active... Je continue de travailler deux jours par semaine à Loches dans une entreprise où j'encadre deux jeunes que je forme au métier et où je fais de la sculpture et des moules. J'ai la volonté de transmettre mon savoir et ma passion. Depuis longtemps, je fais des portes-ouvertes, des rencontres avec des artistes, des ateliers dans les écoles... Malheureusement ce savoir-faire se perd. J'ai donné des cours à l'école de Vierzon et j'aurais aimé créer une école de sculpteur-modeleur. Les jeunes ne s'y intéressent plus et les productions s'industrialisent, au détriment des artisans d'Art. Les formations disparaissent, seule Limoges possède encore une école.

Qu'appréciez-vous le plus à Saint-Genouph ?

J'apprécie son ambiance de petit village proche de Tours. Nous avons la chance d'avoir un grand nombre d'associations au service des habitants. Je l'ai vu évoluer avec les années. Le petit village s'est urbanisé avec le temps. En m'installant au grand moulin en 1978, j'étais presque seul avec les agriculteurs et les maraichers.

Vous avez-vous-même participé aux associations ?

Oui j'aime beaucoup l'associatif et tout ce qui se passe dans une commune. J'ai commencé par le club de football de 1980 à 1994. J'ai été joueur, sélectionneur, entraîneur, puis dirigeant et président de l'association. J'ai aussi été arbitre officiel durant 6 ans. Ça a été un plaisir, surtout quand Saint-Genouph est monté d'une division ! J'ai aussi participé à la création du club de tennis de table, été membre de l'APE, et président de l'association de ramassage scolaire, qui n'existe plus aujourd'hui. Je continue comme bénévole au sein du comité des fêtes. J'ai enfin fait trois mandats comme conseiller municipal. Ça a été un plaisir de m'investir et participer à la vie de la collectivité.

Qu'aimeriez-vous voir à Saint-Genouph dans l'avenir ?

Idéalement un commerce, comme une petite épicerie, comme il y en avait une dans le temps. Et plus de transports en commun, même si je sais que c'est compliqué et que nous avons déjà de belles choses. Le Cher est très beau et c'est un plaisir de vivre à ses côtés. J'aimerais que l'on rénove le moulin dont on profite de la vue depuis Saint-Genouph. C'est un des derniers à avoir une roue à aube amovible en fonction du niveau de l'eau et il mériterait une restauration.



SERVICES

Secrétariat de Mairie

Tél : 02.47.45.51.14

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Accès par QR code



Page Facebook :

« Saint-Genouph »

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h le 1er samedi du mois

Permanence du maire :

Sur rendez-vous uniquement

Permanence du C.C.A.S. :

Sur rendez-vous

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

19 rue de la Dolve

37000 Tours

Tél : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37510 Ballan-Miré

Tél : 02.47.68.26.90

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez vous. Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tél : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours

Du lundi au vendredi de 14h à 16h

Soins gratuits pour les personnes en difficulté

Sur rdv pour les médecins spécialistes

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la Mairie à La Riche

Tél : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly 37000 TOURS

Tél : 02.47.37.74.24

Bibliothèque

Le mercredi de 14h30 à 18h

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h

Grand choix de livres à votre disposition

Rappel : montant de 100€

4€ par famille et par an

Publication

Directeur de la publication :

P. SUARD

Comité de rédaction :

J. DESCHAMPS

T. DESHAIES

P. FORMEN

A. NEUBURGER

S. SUARD

Crédit photos : Tanguy MARCHAND
et auteurs divers

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de St Genouph